

Le premier degré du secondaire

A Saint-Laurent et Notre-Dame

Activités complémentaires

Introduction

Ce fascicule présente de façon non exhaustive les possibilités de formation que notre école propose. Il ne remplace ni le règlement d'ordre intérieur, ni le règlement des études. Il doit être considéré comme une aide supplémentaire pour l'entrée et la progression de votre enfant dans l'enseignement secondaire.

Ce qui est écrit dans ces lignes ne doit pas nous exempter de nous parler. En effet, les descriptions des pistes de formation, des activités complémentaires et des grilles de cours sont parfois un peu ardues et il est parfois difficile de les mettre en situation, c'est-à-dire qu'il est nécessaire de rencontrer un professeur ou le directeur de manière à mieux comprendre ce qui serait intéressant pour votre enfant, dans sa situation personnelle, avec son projet.

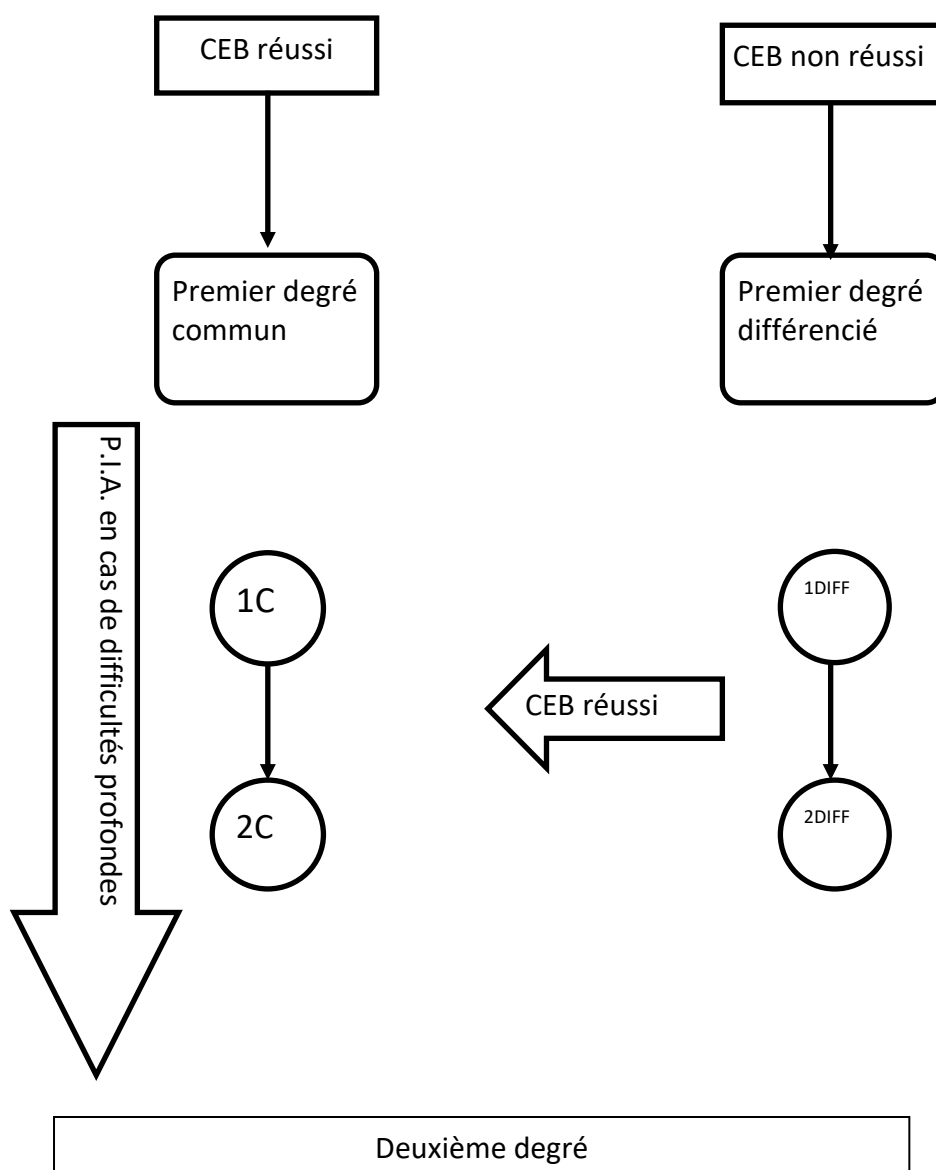
Malgré les réformes, les bouleversements, les changements, les peurs et même les angoisses, le but de notre école reste d'accueillir vos enfants professionnellement. Nous réfléchissons avec vous à ce qui fait réussir l'adaptation au secondaire au sortir du fondamental et nous réfléchissons aussi avec vous sur la laborieuse tâche de l'orientation progressive. Le chemin est long mais en vaut la peine si l'on se parle.
Bienvenue chez nous.

JM Mouton, directeur

1. Les pistes possibles

A la fin de la 6^{ème} année de l'enseignement fondamental, les enfants sont soumis à une épreuve qui poursuit le but de mesurer la maîtrise de leurs compétences en vue de l'obtention du CEB, le Certificat d'Etudes de base. C'est ce document qui donne l'accès à l'enseignement secondaire.

Néanmoins, il arrive que des enfants ne puissent pas obtenir le CEB et qu'il leur soit conseillé d'aller quand même vers l'enseignement secondaire. Pour eux, c'est la 1^{ère} Différenciée qui est organisée (la 1D). S'ils réussissent l'épreuve du CEB pendant les années dites différenciées, ils peuvent réintégrer le parcours commun, en suivant les conseils des équipes pédagogiques.



2. Les intentions des activités complémentaires

Chaque élève doit suivre obligatoirement 2, 3 ou 4 périodes d'activités complémentaires par semaine.

Les activités complémentaires proposées aux élèves peuvent être différentes entre la première et la deuxième année du premier degré.

Les activités complémentaires sont consacrées au soutien des compétences visées au travers de la formation commune par des approches diversifiées. Toutefois, les derniers amendements au décret assignent explicitement aux AC du degré commun de nouvelles missions :

-reconnaitre et valoriser la diversité des habiletés des élèves, en vue de faciliter leur développement personnel et social ainsi que d'accroître leur motivation ;

-permettre, d'une part, à l'élève de mieux se connaître et, d'autre part, aux membres du personnel enseignant, d'identifier et de soutenir ses aptitudes dans le cadre de l'accompagnement de ses démarches d'orientation scolaire.

Outre le renforcement des cours de formation commune et le développement d'habiletés polytechniques, les activités complémentaires endosseront donc désormais une nouvelle fonction d'orientation puisqu'elles seront destinées à aider l'élève à mieux se connaître, à découvrir et à valoriser ses talents, ressources et habiletés diverses. Elles constitueront aussi des moments privilégiés pour que les enseignants puissent mieux assurer leur rôle d'orientation, avec le Conseil de classe.

Les activités complémentaires ne constituent en aucun cas ni une pré-orientation de l'élève ni un prérequis à l'admission dans une orientation d'études du deuxième degré de l'enseignement secondaire (Enseignement Catholique, *Premier Degré de l'Enseignement Secondaire*, avril 2016, page 42).

Hier, « activités au choix », elles avaient pour fonction d'ouvrir des perspectives aux élèves en leur offrant la possibilité de découvrir des secteurs d'activité non familiers et dans lesquels ils pouvaient s'épanouir, se découvrir un projet d'apprentissage scolaire, voire un projet professionnel.

Aujourd'hui, les activités complémentaires doivent poursuivre l'objectif d'acquisition **des compétences de base** c'est-à-dire des compétences qui sont poursuivies par les cours de la grille commune (28 heures). Mais des méthodologies alternatives sont préconisées pour y parvenir par d'autres voies que celles communément utilisées dans les cours généraux. Ces activités ne sont pas certificatives et ne sont pas des conditions d'orientation. On peut en changer en cours de route (sur les conseils de l'équipe pédagogique) et elles ne constituent pas de prérequis pour aborder la suite des études.

La **diversité des méthodes** et des situations utilisées dans les AC pour soutenir l'apprentissage des compétences de base donne l'occasion à l'enseignant d'observer les stratégies que ses élèves ou qu'un groupe d'élèves utilisent pour s'approprier ou pas une situation nouvelle. Si ces **observations** permettent de détecter celles qui aboutissent, elles permettent aussi d'identifier celles qui ne sont pas utilisées ou celles qui n'aboutissent pas.

Ainsi établies, lors des diverses activités proposées, ces observations vont permettre à l'équipe des professeurs d'intégrer davantage les manières d'apprendre de leurs élèves dans leur **dispositif pédagogique d'apprentissage et d'adapter les ajustements d'apprentissage en conséquence**.

Très souvent perçues comme des fautes, les erreurs commises par un élève lors d'une production sont sanctionnées puis corrigées par l'élève. Or, dans un certain nombre de cas, ces erreurs sont révélatrices d'un état des connaissances de l'élève. Par essence, elles permettent de fonder de nouveaux apprentissages. Etant donné que les AC visent l'acquisition des compétences de base par d'autres chemins que ceux empruntés par les cours généraux, **donner aux erreurs ce nouveau statut** est une belle opportunité pour développer un véritable **projet d'apprendre** avec l'élève ou avec le groupe d'élèves.

En même temps que les AC vont faire appel à des chemins d'apprentissage différents pour atteindre les compétences de base, ce serait une belle opportunité d'**évaluer** la maîtrise de celles-ci en utilisant des méthodes différentes. Sachant que si cette diversité des chemins d'apprentissage vise à impliquer davantage l'élève dans un projet d'apprendre, ne serait-il pas intéressant d'aller au bout du raisonnement en l'impliquant dans l'évaluation de ses apprentissages ? **Permettre à l'élève de s'exercer à évaluer ses productions** peut non seulement l'aider à mieux cerner les vrais acquis de ses apprentissages mais aussi à changer progressivement les représentations qu'il peut avoir de l'évaluation souvent perçue comme une sanction. Ce rôle plus actif de l'élève dans l'évaluation n'enlève rien aux missions du professeur plus particulièrement dans le processus de la certification des études. Il reste celui qui fournit les informations recueillies dans ses cours et nécessaires au conseil de classe pour décider de la certification des études de l'élève.¹

Les activités complémentaires ne constituent pas un prérequis pour aborder les formations du deuxième degré, même s'il faut réfléchir avant de s'y lancer.

¹ SEGEC, note sur les Activités complémentaires, 2007.

3. Notre proposition d'Activités complémentaires

3.1. Activité complémentaire LATIN



un quadruple objectif

Le latin, un approfondissement du français

Dans la formation de la langue française, « les mots celtiques sont restés, les mots germaniques sont venus, les mots latins ne sont ni restés ni venus : *ils sont la langue même.* »

P.-M. AMPERE (1775-1836), scientifique

Le latin est la langue qui a donné naissance au français. Ainsi, notre langue présente encore de très nombreuses caractéristiques héritées du latin. Les différents modes et temps, les voix active et passive, les personnes verbales et leurs terminaisons, pour n'en citer que quelques-unes, constituent en effet des similitudes frappantes.

Cependant, la parenté entre les deux langues est encore plus perceptible si l'on en compare le vocabulaire. En effet, pas moins de 85% des mots du français sont directement issus du latin. A ce titre, de même qu'il permet une *maîtrise aisée du vocabulaire* (technique, scientifique, juridique

entre autres), le recours à l'étymologie latine rend aussi compréhensibles les très nombreuses difficultés orthographiques du français. Exemples :

- une belle *voix* (<*vox* : la voix) : la présence du *x* dans *voix* est expliquée.
- une force *centrifuge* (<*centrum* : le centre + *fugere* : fuir) : une force qui s'éloigne du centre.

Ainsi, grâce au latin, le mot n'apparaît plus comme une forme vide à l'orthographe fortuite, mais bien comme le produit de plusieurs millénaires d'une évolution qui en détermina le sens et la forme.

Le latin, un cours de gymnastique intellectuelle

« L'apprentissage d'une langue de caractère synthétique [le latin] est, pour l'intelligence, une gymnastique à peu près irremplaçable. »

M. BLOCH (1886-1944), historien et résistant

Si les vertus du latin sont également reconnues dans des pays de langues germaniques (non issues du latin), tels le Royaume-Uni ou l'Allemagne, c'est parce que le latin a le grand avantage d'être une langue « morte ». Ainsi, aucun mot, aucune règle, aucune expression ne seront jamais plus intégrés au latin, qui est dès lors un système clos, un « produit » définitivement fini. De ce fait, le latin se prête mieux qu'une langue vivante à un apprentissage raisonné de la langue et de la grammaire, exercice qui participe puissamment à la *formation et à la structuration de la pensée*. En effet, la confrontation avec un système linguistique qui s'explique facilement à travers une série limitée de règles conduit à une *rigueur intellectuelle* fondée sur de solides réflexes de classement et de logique.

De même, la traduction d'un texte latin est un apprentissage permanent d'agencement et de relation entre des mots qui sont autant d'éléments combinables et hiérarchisés. Elle contraint également à poser constamment des hypothèses de grammaire et de sens, à bâtir des anticipations, puis à trancher pour des raisons objectives et motivées. Ces processus mentaux s'apparentent ainsi à la *démonstration mathématique*, au *diagnostic médical* et forment donc à *l'esprit scientifique*.

Le latin, un miroir de notre propre culture

« Ne plus enseigner correctement la langue et ne plus nourrir les esprits par la fréquentation des grands auteurs du passé est pire que la censure : c'est empêcher la formation même de la pensée, c'est refuser aux jeunes générations les moyens de la liberté intellectuelle, de la liberté de l'esprit. »

L. LAFFORGUE (1966-), mathématicien

Outre ses apports hautement *valorisables pour tous types d'études supérieures*, l'étude du latin donne directement accès à la pensée des auteurs anciens, lesquels vécurent dans un monde, certes très différent du nôtre, mais qui n'en demeure pas moins une des sources principales de la culture occidentale. L'Antiquité romaine a, en effet, profondément influencé notre conception des arts

et des lettres, du droit et de l'Etat, de l'individu et de la liberté. La comparaison de notre présent avec ce passé, de même que la mise en perspective des continuités, des évolutions et des ruptures qui les traversent constituent, pour un adolescent, une *réflexion critique sur le monde contemporain* des plus profitables dans l'exercice de la citoyenneté.

Le latin, un cours exotique

« Homère est nouveau ce matin, et rien n'est peut-être aussi vieux que le journal d'aujourd'hui. »

CH. PÉGUY (1873-1914), poète

Nos manières de penser, d'agir, d'interagir, de juger, de préjuger, de rêver... sont profondément influencées par l'époque et le lieu où nous vivons, à un point tel qu'il est très difficile pour chacun d'entre nous de s'en extraire. Or, la lecture des auteurs latins constitue un voyage dans le temps qui amène l'élève, sans qu'il ne s'en rende toujours compte, à *rompre temporairement avec sa condition d'adolescent du XXI^e siècle*, pour plonger dans un plaisant exotisme, celui des gladiateurs et de l'arène, celui de César et des Gaulois, celui des dieux et des déesses... *Excellent pour la culture générale*, le latin c'est aussi l'art de sortir de soi pour entrer en contact avec l'inépuisable nouveauté de ce qui est plus ancien que nous.

3.2. Activité complémentaire SCIENCES (à partir de la 2^{ème})



Les objectifs :

- Renforcer les acquis des cours de la formation commune, en particulier ceux de sciences, de français et de mathématiques
- Développer la curiosité et le goût de l'investigation chez les élèves, leur faire découvrir différentes démarches du scientifique
- Ouvrir les élèves au monde qui les entoure et aux domaines scientifiques
- Développer le sens de l'observation
- Rechercher des informations dans des documents adaptés ou auprès de personnes-ressources
- S'exercer à manipuler - Développer des savoir-faire techniques
- Présenter un rapport de laboratoire ou de visite structuré et soigné
- Acquérir le sens du travail en équipe

3.3. Activité complémentaire SOCIO-ECONOMIE (à partir de la 2ème)



Le cours de socio-économie entend « Amener tous les élèves ... à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle ». Il vise en effet des objectifs d'éducation à la citoyenneté, d'éducation à la consommation, d'éducation aux médias, d'éducation à l'environnement, d'éducation interculturelle, d'éducation à l'esprit d'entreprise, ... et veut particulièrement sensibiliser les élèves au monde dans lequel ils vivent, dans ces aspects socio-économiques.

Pour qui ? Cette activité complémentaire ne suppose pas d'aptitudes bien définies au départ, mais s'adresse aux élèves désireux de comprendre les mécanismes de la société dans laquelle ils vivent. L'élève choisira ce cours parce qu'il s'intéresse à l'actualité, il aime s'impliquer personnellement et participer activement. Il accepte de travailler en équipe, avec rigueur.

Objectifs : Plus concrètement, le cours devra permettre aux élèves :

- de comprendre le monde socio-économique et d'y trouver leur place en analysant l'actualité économique et sociale liée à la vie quotidienne individuelle et collective : le vocabulaire, les acteurs, les enjeux ;
- de développer un esprit critique : apprendre à donner leur avis en l'argumentant de façon pertinente, écouter les opinions d'autrui, peser le pour et le contre d'une situation ou d'une opinion, décoder les préjugés, stéréotypes et autres idées préconçues ;
- d'être conscient qu'ils sont citoyens du monde et qu'ils seront des acteurs d'autant plus pertinents dans la société, s'ils en comprennent les enjeux, le mode de fonctionnement, le système de valeurs, etc.

Programme

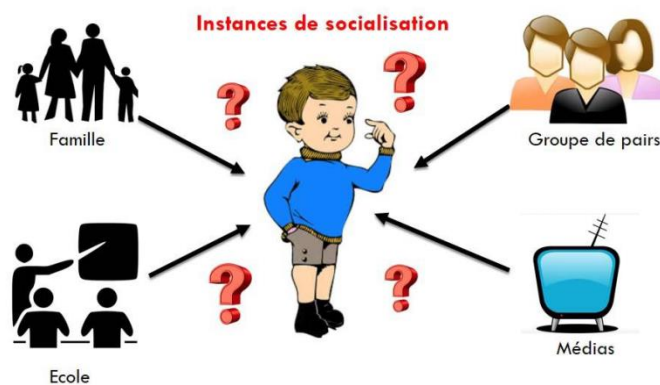
- **Les médias** : des entreprises au cœur du processus de communication sociale.



==> L'objectif d'une éducation aux médias et à l'information est de permettre aux élèves d'exercer leur citoyenneté dans une société de l'information et de la communication, former des "cybercitoyens" actifs, éclairés et responsables de demain.

Ce sont à la fois des objectifs personnels (développement personnel, esprit critique, expression, ...) et sociaux (responsabilité, citoyenneté, respect, culture du débat démocratique, ...) qui sont poursuivis par l'éducation aux médias à ne pas confondre avec éducation par les médias.

- **La socialisation** : les hommes au cœur des groupes sociaux et des cultures, notions de cultures, droits et obligations.



Cette partie a pour objectif de montrer :

- que le **processus de socialisation**, par le biais des instances de socialisation (famille, école, milieu professionnel,...) participe à la construction de l'état de bien-être social et du capital santé tout au long de la vie et concourt in fine à l'insertion sociale.
- la relation entre les normes sociales, la santé et le bien-être social des personnes et de population.

3.4. Activité complémentaire INFORMATIQUE

Le cours d'informatique en activités complémentaires n'est pas un cours de bureautique. Il est cependant nécessaire de mettre en place des savoirs et savoir-faire.

Les objectifs poursuivis :

- Fournir aux élèves la connaissance des outils dont ils auront besoin pendant leurs études afin d'éviter des pertes de temps inutiles (maîtrise progressive du clavier et du système d'exploitation) dans le but de
- Rendre des travaux bien présentés (traitement des textes et des images)
- Aider à la présentation orale d'un sujet (logiciel de présentation)
- Rechercher avec pertinence des informations (internet)



3.5. Activité complémentaire MECANIQUE-ELECTRICITE

Le cours de mécanique-électricité appartient au secteur de l'Education par la technologie (comme l'activité complémentaire Vie quotidienne). C'est une activité complémentaire qui a donc pour objectif principal de renforcer les compétences des cours de la grille commune. Par exemple, l'apprentissage de la lecture du pied à coulisse abordera clairement des notions de mathématique (système métrique).

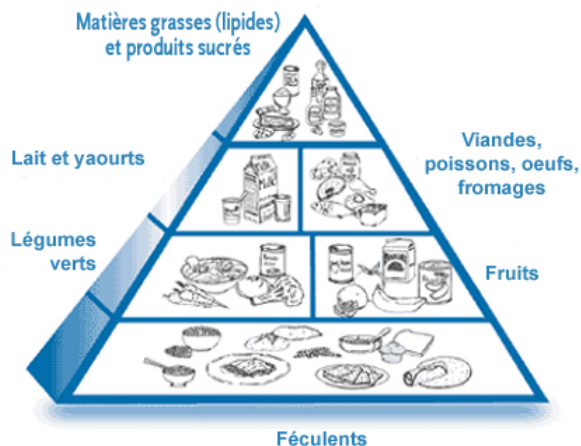
L'apprentissage de l'électricité consistera à placer l'élève dans différentes situations qui lui permettront de découvrir les effets courant électrique par des expériences qui seront reliées au sciences (étude des effets lumineux, magnétiques, chimiques, physiologiques et mécaniques).

La démarche consistera en la résolution de problèmes techniques, non plus en organisant un apprentissage lié à des particuliers ou à un métier, mais bien en privilégiant la technologie comme vecteur de compréhension de notre monde comme outil de renforcement des compétences de base.



3.6 Activité complémentaire VIE QUOTIDIENNE

Objectifs poursuivis :



- Acquérir, exploiter, renforcer des **COMPÉTENCES DE BASE** (compétences répertoriées dans le document « Socles de compétences » pour les différentes disciplines Education par la technologie, Français, Mathématique, EDM ...) ;
- Découvrir et mobiliser des **RESSOURCES** spécifiques à la « **VIE QUOTIDIENNE** » ;
- Découvrir ses aptitudes, potentialités ... motivations, centres d'intérêts ... pour éclairer son projet d'orientation ; par des activités, des mises en situation ... liées à :

- La gestion de l'hygiène personnelle,
- Hygiène corporelle,
- Hygiène vestimentaire,
- Hygiène de l'environnement,
- La gestion de l'hygiène alimentaire.

Compétences de base :

De manière privilégiée, les activités et mises en situation proposées en « Vie Quotidienne » viseront à permettre à l'élève d'exercer et de renforcer les compétences de base suivantes :

- Français : compétences liées à la lecture, à l'écriture, à la communication (parler - écouter)
- Formation Mathématique : compétences liées aux nombres, aux solides, aux grandeurs, au traitement des données
- Eveil – Initiation scientifique : compétences liées à l'Appréhension d'une réalité complexe, à l'investigation des pistes de recherche, à la structuration / communication / validation / synthèse des résultats
- Education physique : compétences liées aux habiletés gestuelles motrices, à la coopération sociomotrice
- Education par la Technologie : compétences liées à démarche de résolution de problèmes technologiques.
- Formation historique et géographique : compétences liées à la construction de repères spatiaux, temporels et sociaux.

4. Le P.I.A. (Plan individualisé d'apprentissage)

L'objectif prioritaire poursuivi par l'équipe pédagogique au travers du PIA est d'accompagner des élèves qui présentent des besoins spécifiques ou qui éprouvent des difficultés dans le cadre de leur parcours d'apprentissage. Cet outil se veut avant tout une aide à l'accompagnement du parcours scolaire de l'élève, et peut même, dans certains cas, participer à la construction de son projet personnel et donc à son orientation.

Afin de mettre en place un PIA, le conseil de classe :

- Examine la situation des élèves dont il estime qu'ils rencontrent des difficultés particulières d'apprentissage ou éprouvent des besoins spécifiques dans le but de leur attribuer un PIA en activant des dispositifs prévus dans le PAC² ;
- Analyse la situation des élèves à qui un PIA doit être proposé afin de lui confectionner le dispositif le plus adapté ;
- Évaluer les progrès et les résultats des élèves bénéficiant déjà d'un PIA ;
- Apporte, le cas échéant, les ajustements nécessaires au PIA pour atteindre l'objectif poursuivi
- Suspend un PIA ou mettre un terme à celui-ci, selon l'évolution de l'élève

Le PIA permet d'organiser des moments d'aide au bénéfice des élèves en difficulté et de confier les tâches de collecte d'information, d'entrer en contact avec les différents acteurs de l'éducation des jeunes, dont les parents dont le rôle est primordial pour participer à la démarche, de garder des traces des mises en œuvre et des progrès des enfants ainsi pris en charge. Des modifications de l'horaire hebdomadaires des élèves concernés peuvent être nécessaires afin de réaliser ces interventions de soutien pédagogique.

² Dans le cadre de son projet d'établissement, chaque établissement organisant un premier degré de l'enseignement secondaire ordinaire définit un plan d'actions collectives (PAC) spécifique au premier degré, visant à mettre en place et à bien articuler avec les membres de l'équipe éducative et de l'équipe du Centre psycho-médicosocial, des actions et dispositifs permettant aux élèves d'atteindre les objectifs assignés au 1er degré.

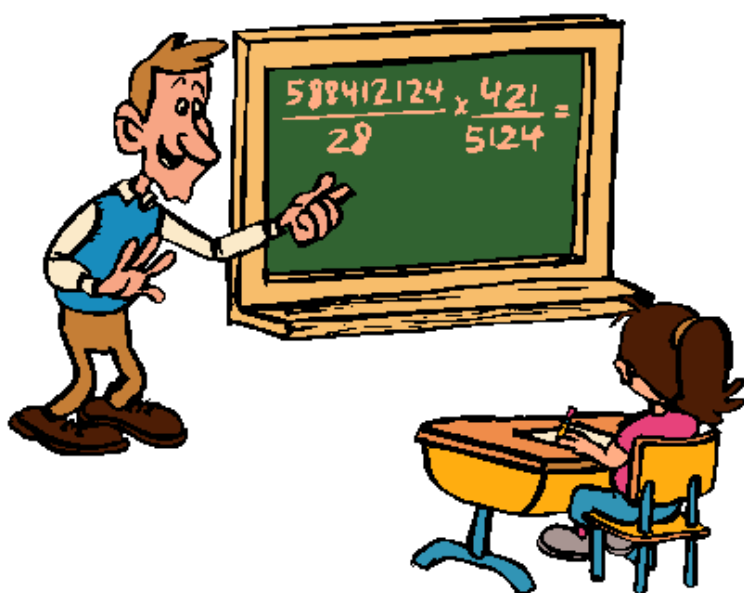
5. La « 2S »

La classe de 2S est un parcours décidé exclusivement par le conseil de classe pour permettre à certains élèves de se remettre à niveau, lorsque l'année n'a pas été fructueuse. La règle est de ne pas réaliser le premier degré en plus de 3 années consécutives. Naturellement, le conseil de classe analysera la pertinence d'être orienté en classe « S ». Cette année supplémentaire est organisée au bénéfice des élèves qui ont manifestement éprouvé des difficultés pour atteindre la maîtrise des socles à 12 ou 14 ans.

À l'instar des « anciennes » années complémentaires, il n'existe pas de grille-horaire type pour la deuxième année supplémentaire. Toutefois, la grille-horaire de cette année supplémentaire doit comprendre, outre les 2 périodes de religion, de 28 à 30 périodes dont au moins 2 périodes consacrées à l'éducation physique.

Les autres périodes, composées d'activités spécifiques de soutien, et éventuellement d'activités complémentaires, sont déterminées librement par l'établissement, en fonction des lacunes à combler de l'élève, par le Conseil de classe dans le cadre de la rédaction du PIA et par la faisabilité en termes d'organisation.

6. La remédiation



La remédiation consiste en des moments de différenciation pendant l'horaire habituel des cours ; elle peut aussi prendre la forme de moments particuliers afin de permettre de venir à bout de difficultés temporaires et bien circonscrites. C'est le conseil de classe qui décide en général d'envoyer un élève en remédiation. Ces leçons supplémentaires sont organisées en mathématique et langues modernes. Bien entendu, c'est aussi de la motivation du jeune que dépend l'efficacité de ces remédiations. Les méthodes des remédiations et leur organisation sont en perpétuelle réflexion pour être plus efficaces.

7. Regarder vers le haut sans être « tête en l'air »

Les parcours sont nombreux dans l'enseignement secondaire. Aucune littérature ne peut vous donner un plan de formation tracé au cordeau et comme prévu par un GPS pédagogique. Quelques principes, néanmoins, peuvent aider à avancer sur le chemin :

1. Il n'y a pas de forme d'enseignement supérieure à d'autres. Il s'agit de choisir pour chaque jeune le chemin à ses bottines. En effet, nos intelligences à toutes et tous sont « multiples », de telle sorte que les champs d'apprentissage et d'action dans lesquels nous pouvons être efficaces sont à chercher avec ardeur. Pour le dire en deux mots, il n'y a pas d'élève démuné, seulement des voies diverses pour les faire s'épanouir. Ils ne peuvent pas les trouver seuls et de la qualité de nos collaborations dépend cette découverte, parfois rendue compliquée par les histoires personnelles ou ce qui peut faire interférence dans cette recherche.
2. Le système d'enseignement en Belgique francophone peut paraître compliqué. Mais un autre angle de vue révèle qu'il propose de nombreuses pistes pour beaucoup de profils de jeunes. C'est la raison pour laquelle il ne faut pas être trop rapide pour cataloguer tel type de formation ou tel profil d'élève. Nous voyons sortir de nos établissements des jeunes qui font des parcours brillants et intéressants dans l'enseignement général, mais aussi dans les innombrables filières de l'enseignement technique et professionnel et encore dans les propositions de l'enseignement spécialisé, que le monde entier nous envie.
3. Se former, trouver SA forme, suppose des activités, de l'engagement, des efforts. Ceux et celles qui doivent en fournir beaucoup sans pouvoir toutefois ramener des résultats tangibles, sont à encourager : leur persévérance sera leur salut.
4. Chercher, donner, trouver du sens à toute cette énergie au service des apprentissages et de l'éducation : c'est la seule voie pour aider à la construction de projet motivés sans laisser l'initiative aux loisirs, aux réseaux sociaux, et à tout ce que la société d'aujourd'hui propose. C'est nous qui décidons, s'il est possible, de donner la direction de l'éducation de nos enfants. Nous devons donc nous entendre au travers d'un pacte sur les valeurs prioritaires, conclu avec les enfants, les parents, les enseignants et toute l'équipe éducative. C'est le projet d'établissement et ce qui en émane.
5. Nous ne pouvons promettre d'atteindre la lune. Mais nous n'arrêterons pas de la regarder avec vous et d'avancer sur les chemins de la vie au service de vos enfants.

Contact :

Institut Saint-Laurent (Implantation Notre-Dame)
41 rue Joseph Wauters
4300 Waremmes
019 322038
1eres@saintlaurentwaremme.org